DROIT DU TRAVAIL Acquérir les fondamentaux

Le droit du travail est de plus en plus complexe. Il est primordial d'en connaître les principes fondamentaux ainsi que les évolutions afin d'acquérir les bons réflexes juridiques pour gérer efficacement le personnel et sécuriser ses pratiques.

Objectifs	Face à une réglementation complexe, maîtriser les fondamentaux en droit du travail, Savoir gérer les dossiers du personnel, Acquérir les bons réflexes juridiques en fonction des situations rencontrées.
Thème	Ressources Humaines, Gestion du personnel, formation, tutorat
Cycle	
Participants	Toute personne souhaitant connaître et pouvoir appliquer les notions essentielles du droit du travail
Prérequis	Cette formation ne nécessite aucun pré-requis
Durée	3 jours soit 21 heures.
Tarif	930 € net de taxe par personne.
Intervenant(s)	Formation animée par un consultant formateur expert dans ce domaine. Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.
Programme	**Les sources de droit et les moyens de contrôle de l'Etat :** Trouver les règles applicables : connaître les différentes sources et savoir à laquelle se référer, Rechercher l'information de manière fiable et efficace : savoir utiliser les différentes sources (sites internet, ouvrages, Code du travail..), Les différents moyens de contrôle de l'Etat : Inspection du travail, médecine du travail, contentieux prud'hommes et pénal. **Les bons réflexes en matière d'embauche pour sécuriser la rédaction des contrats :** L'utilisation des différentes formes de contrat : CDD, CDI, temps partiel et temps plein Apprendre à rédiger un contrat de travail Les différentes clauses pouvant être intégrées au contrat de travail : mobilité, non-concurrence, exclusivité, dédit formation

occigène
Formations inspirées

CCI Nord Isère
- 5, rue Condorcet - 38093 Villefontaine
- T. 04 74 95 24 20 - mail : Occigene-competences@nord-isere.cci.fr
- www.ccinordisere.fr/occigene

CCI NORD ISÈRE

	La gestion du contrat de travail au quotidien : Veiller au respect de la durée du travail, Modifier sans risque le contrat de travail : lieu de travail, horaires..., Gérer les absences et la prise des congés payés, Réagir face au comportement fautif du salarié : apprécier la faute et son degré de gravité et mettre en œuvre une sanction disciplinaire, Prévenir les nouveaux risques sociaux : connaître les différences et les procédures et délais à respecter. **Sécuriser la rupture du contrat de travail :** Distinguer les différents types de rupture du contrat de travail Appréciation des motifs de licenciement et respect des procédures Rupture conventionnelle et transaction : connaître les différences, les procédures et délais à respecter Le coût de la rupture : indemnités et transactions **Les représentants du personnel :** Notions relatives aux différentes instances représentatives du personnel : délégués du personnel, membres du C.E, délégués syndicaux, membres du CSE/CHSCT, comité social et économique
Moyens pédagogiques	Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises.
Moyens techniques	Salles de formation équipées pour une pédagogie active.
Effectif	L'effectif maximum est de 12 personnes.
Avant l'entrée en formation	Positionnement
Evaluation fin de formation	Cette formation donne lieu à un positionnement en amont et une évaluation des acquis.
LES +	Exercices pratiques : rédaction de clauses de contrat de travail, simulation d'entretien préalable à un licenciement, ou à une sanction disciplinaire, quizz en droit du travail. Echanges d'expériences pour faciliter la compréhension. Cette formation peut se faire en Intra ou sur-mesure.